

# Des nouvelles des colonies municipales de vacances

★ ALLO LA SEYNE...! ICI, APINAC...! ★

## VEILLÉES "SON ET LUMIÈRE"

○ YEZ ! Oyez ! une histoire du temps passé !

En l'an de grâce 1375, dans la grande salle du château d'Apinac....

Autour de la longue table ornée du blason au lieu dressé, encadré de 8 besants d'or : le seigneur Jean d'Apinac, fils de noble Patuarel.... (c'est le moniteur (Gougette), sa femme Isabelle, c'est...l'une des filles de l'institutrice, l'autre, c'est dame Yolande épouse du sire de St-Pal (le colon Claude Gravouil), le damoi-

seau Barone Amédée, fils du seigneur Jean, le comte de Leignecq (André Tamburi) et son épouse Cunégonde (Fogola Deris) et le frère Czuchon (moniteur Aïn) au nez enluminé.

Les gardes entretiennent un feu d'enfer dans la haute cheminée.

Dans la prairie, enveloppés dans leur couverture les colons regardent, écoutent les chansons des convives, le hautbois du troubadour, le récit de la chasse au loup, le dit de Richard le Fol...

—x—

On amène Robin des Bois, le rebelle qui refuse de plier le genou devant le seigneur et qui chante avant de se jeter du haut de la plus haute tour.

X X X

Isabelle pleure, le feu se meurt....

A tous l'histoire a paru trop courte.

X X X

Ce soir-là les spectateurs étaient plus nombreux que les acteurs, mais le plus souvent chaque colon participe activement à la veillée.

Des talents s'affirment, des prétentions s'effondrent.

«André Calendri» qui fut un soir un docteur « Tant mieux » très brillant sembla mal à l'aise dans la peau de M. Loyal, directeur de cirque.

«Rio Alain» qui fit des débuts modestes est en passe de devenir vedette.

«Teverini Robert» est très maître de ses réflexes dans les jeux

qui exigent une attention soutenue et «Portes André» fait preuve d'un flair de détective pour découvrir la pièce de dix francs astucieusement cachée.

x x x

Et l'on joue, et la nuit descend...et il ne faudra pas longtemps pour que, tout à l'heure, les plus turbulents s'endorment sous leurs trois couvertures (car nous sommes quand même à près de 1.000 mètres).